

Accor la création d'une société foncière séparée ne se fera pas selon Denis Hennequin

Écrit par jocelyne.hubert@finances.gouv.fr (Jocelyne Hubert)

Mercredi, 29 Août 2012 00:00 -

"Le management a tranché, et le conseil d'administration soutient le management, ça ne se fera pas", a expliqué M. Hennequin, devant la presse, en marge de la présentation des résultats semestriels. "La séparation serait contreproductive", a-t-il ajouté. "Les deux activités s'enrichissent l'une l'autre".

La question d'une scission juridique (ou capitalistique) de Accor entre son activité de management hôtelier et son activité immobilière, afin de mieux valoriser le patrimoine de l'entreprise, a été évoquée en conseil d'administration en décembre, sous l'impulsion d'un de ses principaux actionnaires, le fonds américain Colony Capital.

Le président d'Eurazeo, partenaire de Colony dans le capital d'Accor, Patrick Sayer, ne s'était pas prononcé clairement en faveur d'une scission, mais avait noté que le groupe était "sans doute la société la plus mal valorisée du secteur hôtelier", le marché tenant peu compte de son immobilier. Après des informations de presse, Accor avait rapidement indiqué qu'une telle séparation n'était "pas d'actualité".

[lire la suite](#)

Consultez la source sur Veille info tourisme: [Accor la création d'une société foncière séparée ne se fera pas selon Denis Hennequin](#)